



**DEMANDE D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC**  
**INSTALLATION D'UN CONTENEUR**  
(ART. 77 DU REGLEMENT COMMUNAL GENERAL DE POLICE)

Formulaire à renvoyer complété **15 jours** minimum avant le début de l'occupation à l'adresse suivante :  
Ville de Seraing, place Communale 8 à 4100 SERAING ou par mail à : [secretariat.communal@seraing.be](mailto:secretariat.communal@seraing.be).

**Coordonnées du demandeur**

▪ Pour les particuliers

Nom et prénom : .....  
Date de naissance : ..... N° de registre national : .....  
Adresse : ..... N° : ..... Bte : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Tél./GSM : .....  
Mail: .....

▪ Pour les entreprises

Nom : .....  
N° BCE : .....  
Adresse : ..... N° : ..... Bte : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Tél./GSM : .....  
Mail : .....  
Personne de contact : .....  
Nom et prénom : .....  
Tél./GSM : .....

**Adresse du placement du conteneur :**

Un plan de circulation doit obligatoirement accompagner la présente demande si les articles 10 et 11 du décret du 19 décembre 2007 sont concernés. Un plan d'implantation ainsi qu'un état des lieux (photos) doivent également être joints à la présente.

A Seraing,

Rue : .....  
du n° ..... au n° ..... inclus  
Code postal : .....  
Longueur totale de l'espace occupé (en mètres) : .....

- Période sollicitée : du ..... / ..... / 20..... au ..... / ..... / 20..... inclus
- Superficie totale de l'espace occupé : ..... m<sup>2</sup> Longueur : ..... m / Largeur : ..... m

## **Points d'attention**

- Je suis conscient(e) du fait que sans autorisation validée, je ne peux installer de conteneur sur la voie publique.
- Si l'autorisation sollicitée m'est accordée, je m'engage à la signer et à la présenter aux services de police en cas de vérification.
- Les conteneurs installés sur la voie publique doivent être signalés conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique du 16 décembre 2020.
- La signalisation précitée doit être installée **48 heures** avant le début de l'occupation de la voie publique.
- J'autorise le traitement des données présentes dans ce document et ce, dans le cadre strict de la finalité qui concerne ma demande.
- Je m'assure que le placement du conteneur sur la voie publique permet un passage minimum **d'un mètre cinquante** (1.50m) à l'usage des piétons.
- Une redevance de **1 euro par mètre carré et par jour** sera due conformément à l'article 2 du règlement relatif à la redevance sur l'occupation du domaine public arrêté par le conseil communal en sa séance du 10 novembre 2025.

Date : ..... /..... / 20.....

Signature du demandeur